

Zeitschrift: Rapport annuel / Bibliothèque nationale suisse

Herausgeber: Bibliothèque nationale suisse

Band: 77 (1990)

Artikel: Bibliographie de l'histoire suisse

Autor: Surchat, Pierre Louis

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-362250>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Pierre Louis Surchat :

Historien suisse et bibliographe, il a été directeur de l'Institut suisse d'histoire contemporaine de Genève et en particulier de la collection historique de l'Institut. Il a été également à l'origine de l'« Annuaire des publications suisses d'histoire contemporaine » et a été élu à l'Académie suisse de sciences humaines et sociales en 2005.

BIBLIOGRAPHIE DE L'HISTOIRE SUISSE

Les bibliographes sont comme les mécaniciens de locomotive : par leur travail difficile et riche de responsabilités, ils permettent aux voyageurs d'arriver à bon port sans peine et rapidement ; sans eux, les mauvais marcheurs ne parviendraient jamais à destination et ceux qui ont de bonnes jambes y arriveraient péniblement en vingt fois plus de temps. Pendant le trajet, ils ne peuvent contempler les beautés du paysage ; on ne parle d'eux que lorsqu'un incident ou un drame se produit après des milliers de voyages sans encombre ; en effet, lorsqu'on cite le nom d'un bibliographe, c'est généralement pour lui reprocher quelque erreur ou omission.¹

Cet éloge qu'Erwin Panowski fait des bibliographes est peut-être un peu trop flatteur, mais il met bien en évidence la fonction de service de toute bibliographie. C'est ce type de service que la *Bibliographie de l'histoire suisse*, qui paraît régulièrement depuis 1913, fournit aux historiens professionnels et amateurs qui s'intéressent à cette discipline. Cette bibliographie fait suite à la *Bibliographie de l'histoire suisse répertoriant les ouvrages monographiques imprimés jusqu'à la fin de 1912* de Hans Barth ainsi que les répertoires des articles et communications traitant de l'histoire suisse publiés dans des périodiques et des ouvrages collectifs par Josef Leopold Brandstetter et Hans Barth². Elle paraît chaque année et recense aussi bien les monographies que les articles parus dans des périodiques.

Cette entreprise a été fondée par la « Société de recherches générales sur l'histoire suisse » qui l'a menée à bien pendant plusieurs décennies. La société subvenait aux dépenses d'impression et aux honoraires des collaborateurs. Jusqu'en 1919, la bibliographie a paru sous la forme d'une annexe à *l'Anzeiger für schweizerische Geschichte* et, de 1920 aux années 1938/40, en annexe au périodique *Zeitschrift für schweizerische Geschichte*. Seule la situation incertaine qui régna durant la Seconde Guerre mondiale causa quelques retards dans la publication³. Durant les premières années, la bibliographie fut élaborée à Zurich.

1. A propos de la bibliographie Michel-Ange de Steinmann et Wittkower.

2. *Bibliographie de l'histoire suisse répertoriant les ouvrages monographiques imprimés jusqu'à la fin de 1912*, établie par Hans Barth, Bâle, 1914, 1915. 3 vol. (*Quellen zur Schweizer Geschichte*. IV. Abt. : Handbücher 1-3 : *Bibliographie der Schweizergeschichte*).

Répertoire des articles et communications traitant de l'histoire suisse publiés de 1812 à 1890 dans des périodiques et des ouvrages collectifs, Bâle, Josef Leopold Brandstetter, 1892.

Répertoire des articles et communications traitant de l'histoire suisse publiés de 1891 à 1900 dans des périodiques et des ouvrages collectifs, Bâle, Josef Leopold Brandstetter, 1892.

Répertoire de l'histoire suisse III : Répertoire des articles et communications traitant de l'histoire suisse publiés de 1901 à 1912 dans des périodiques et des ouvrages collectifs, Bâle, Société générale suisse d'histoire, 1943.

3. Année 1938/40, année de parution 1944 ; année 1941/42, année de parution 1947 ; année 1943/44, année de parution 1946 ; année 1945, année de parution 1946 ; année 1946, année de parution 1947.

Mais la participation de la Bibliothèque nationale suisse s'avéra très vite indispensable. Les bibliographies des années 1928 à 1935/37 furent établies par l'un des collaborateurs de la BN ; puis, après une brève interruption (année 1938/40), deux collaborateurs de la Bibliothèque nationale en assumèrent la rédaction. Par la suite, la BN prit également en charge les salaires des rédacteurs ; depuis 1958, elle en est officiellement l'éditrice (diffusion et expédition : Office central fédéral des imprimés et du matériel). En 1958, la Confédération, qui finançait déjà le salaire des collaborateurs, a payé les frais d'impression. Depuis 1964, la bibliographie est signée par un seul rédacteur⁴. Par les documents faisant partie de ses collections, en particulier les nombreux périodiques, journaux, annuaires et calendriers, la Bibliothèque nationale suisse est prédestinée à être le lieu de travail idéal pour les collaborateurs de la *Bibliographie de l'histoire suisse* comme pour ceux qui s'occupent d'autres bibliographies d'intérêt national. Toutefois, pour la mise en valeur des non moins nombreux périodiques étrangers, l'aide et la collaboration d'autres bibliothèques sont d'une importance capitale⁵.

La *Bibliographie de l'histoire suisse* recense la littérature traitant du thème de l'histoire suisse au sens le plus large du terme : de la préhistoire et de la protohistoire jusqu'à l'époque actuelle, des sciences auxiliaires de l'histoire jusqu'au folklore. La subdivision des thèmes généraux a été reprise de la bibliographie de Hans Barth ; elle est restée pour l'essentiel inchangée jusqu'à ce jour. La première partie de la table des matières est établie selon l'ordre chronologique, et la seconde selon un point de vue technique. Cette répartition reflète les conceptions en vigueur au début du siècle qui attribuaient plus d'importance à l'histoire purement politique que, par exemple, à l'histoire économique et sociale.

La partie chronologique s'étend de la préhistoire à l'époque actuelle et comprend plusieurs chapitres plus ou moins étoffés, notamment sur l'époque de la fondation et des débuts de la Confédération de 1291 à 1410, l'apogée de la Confédération de 1410 à 1515 et la période de la République helvétique de 1798 à 1803. La seconde partie est consacrée aux domaines spécialisés servant à la recherche historique : sciences auxiliaires, manuels, généalogies et personnalités, histoire cantonale et locale, églises, droit, vie militaire, arts, sciences et enseignement, littérature, musique, édition, histoire culturelle et scientifique. Ce dernier chapitre comprenait entre 1919 et 1934 une rubrique spéciale sur les « questions féminines » dont la réintroduction se justifierait pleinement aujourd'hui. Dans l'édition de 1938/40, l'histoire scientifique fut séparée de l'histoire culturelle ; elle forme depuis lors un chapitre séparé. Quant au chapitre consacré à « l'histoire culturelle », il a pris le nom de « folklore ». De petites adaptations et des changements de titres ont encore été effectués par la suite sans qu'il s'ensuive des transformations substantielles de la structure originelle.

La publication d'une bibliographie séparée sur l'art suisse⁶ en 1979 rendit superflu le chapitre jusque-là consacré à « l'histoire de l'art ». Les chapitres « archéologie » et « numismatique » font partie des deux bibliographies. La *Bibliographie de l'histoire suisse* n'est dotée d'un index que depuis 1930. C'est à cette époque que fut créé l'index des auteurs, un instrument à vrai dire de peu d'utilité pour les usagers. Après un essai en 1933, l'édition de 1946 fut dotée d'un index des personnes et des lieux ainsi que d'une petite table des matières, tous ces répertoires étant cumulés avec l'index des auteurs. En 1984, on sépara l'index des auteurs de celui des personnes et des lieux pour permettre une meilleure vue d'ensemble. Les nombreux renvois rendaient superflue la table des matières. Les indications bibliographiques figurent au besoin dans deux ou plusieurs chapitres avec leur titre complet.

Bien que la bibliographie ait été dès le début une entreprise de portée nationale, elle n'a paru tout d'abord qu'en langue allemande. En 1946, son titre principal fut traduit en français. A partir de 1953, tous les titres paraissent en langue allemande et en langue française.

4. Chargés de la *Bibliographie de l'histoire suisse* : Felix Burckhardt de 1913 à 1917 ; Helen Wild de 1918 à 1927 ; Wilhelm Josef Meyer de 1928 à 1937 ; Marcelle Klein et Paul Guyer de 1938 à 1940 ; Willy Vontobel et Walter Achtnich de 1941 à 1949 ; Willy Vontobel et Lucienne Meyer de 1950 à 1963 ; Lucienne Meyer de 1964 à 1971 et en 1973 ; Marius Michaud en 1972, 1974 et 1975 ; Pierre Louis Surchat depuis 1976.

5. Cf. L'article de Willy Vontobel sur la *Bibliographie de l'histoire suisse* ; in : *Fünfzig Jahre Schweizerische Landesbibliothek = La Bibliothèque nationale suisse, un demi-siècle d'activité, 1895-1945*, Berne, 1945, pp. 153-154.

6. *Bibliographie des arts et des monuments historiques suisses*. 1, 1979 ss. Ed. : Ecole polytechnique fédérale de Zurich, Institut für Denkmalpflege. Réd. : Andreas Morel. A partir de la 8^e année : *Bibliographie de l'art suisse/Bibliographie des monuments historiques*.

Depuis toujours, la délimitation du volume et du contenu posa un problème. Durant les premières années, la recension a porté à la fois sur les périodiques et les quotidiens ; mais à partir de 1932, elle s'est limitée aux périodiques pour des raisons d'économie. Dès lors, la bibliographie, qui comptait encore 3 448 titres en 1931, n'en compta plus que 1 231 en 1932. En comparaison du bénéfice tiré de l'opération, il aurait fallu investir trop de temps pour continuer à dépouiller tous les journaux de Suisse. D'ailleurs, la plupart des cantons possèdent leur propre bibliographie et peuvent ainsi mettre à la disposition des lecteurs un matériel plus détaillé. Du reste, sont mentionnées dans la *Bibliographie de l'histoire suisse* toutes les bibliographies établies dans les cantons ainsi que les autres bibliographies spécialisées pouvant fournir à l'usager du matériel informatif supplémentaire. Les critères qui servent à déterminer si une contribution doit être répertoriée ou non ne sont pas très fixes. Il n'appartient pas au bibliographe de porter un jugement sur la qualité d'un travail. C'est à l'usager lui-même de décider s'il veut ou non consulter telle ou telle contribution. Dans l'avant-propos de l'édition de 1938/40, l'historien Hans Nabholz écrivait : « Avant la mise au net du manuscrit imprimé, les principes à suivre pour l'enregistrement des travaux dans le répertoire bibliographique sont soumis à une révision fondamentale afin d'éliminer tous les titres qui ne concernent pas l'histoire et de ne répertorier que ceux dont la valeur est durable. » Ce principe n'a pas toujours été respecté de façon stricte au fil des années, car les personnes chargées de cette tâche n'étaient pas toujours en mesure de porter un jugement rigoureux sur le caractère scientifique de chaque publication.

Un autre problème est celui de la délimitation chronologique. Où placer la limite entre ce que l'on appelle l'histoire et l'époque actuelle ? Prendre en considération l'actualité et la politique quotidienne reviendrait à multiplier le volume de la bibliographie et ne serait guère rationnel⁷. La limite est fixée à vingt ans. En cas de doute, on décide généralement de prendre en considération le travail en question. Avec la masse des publications qui paraissent actuellement, il faut toutefois veiller à ce que le lecteur ne soit pas submergé d'informations inutiles. Les recensions et les conférences ne sont pas prises en compte.

Dans un proche avenir, il est certain que quelques changements s'imposeront. Ils seraient déjà réalisés depuis un certain temps s'ils n'avaient cessé d'être remis à plus tard au même titre que l'automatisation prévue depuis des années. L'informatisation entraînera de toute manière des transformations du point de vue formel. C'est pourquoi il a semblé peu judicieux d'introduire d'ores et déjà des changements au risque de devoir revenir en arrière dans quelques années et de compliquer ainsi inutilement le travail de l'usager lorsqu'il doit consulter la bibliographie. Certes, la subdivision de la bibliographie en une partie chronologique et une partie thématique est depuis longtemps dépassée. Il serait plus judicieux de commencer par un chapitre général allant des temps préhistoriques aux temps modernes suivi de chapitres dont chacun serait consacré à une grande période historique : préhistoire, antiquité romaine, moyen âge, renaissance et temps modernes. Chacune de ces périodes serait ensuite subdivisée en sous-chapitres : généralités, économie, aspects sociaux, droit, défense, religion, culture, etc. Ces subdivisions pourraient ensuite être adaptées spécifiquement à chacune des époques historiques, par exemple l'archéologie dans la période du moyen âge ou l'industrie dans celle de l'histoire moderne. Les publications sur l'histoire cantonale et locale devraient suivre le sous-chapitre traitant des généralités. De plus, les titres devraient aussi y figurer en langue italienne. Il serait également avantageux pour le lecteur qu'une partie des publications de l'année en cours puisse être prise en considération. La bibliographie gagnerait ainsi en actualité, surtout si l'on sait qu'il s'écoule plus d'un semestre entre le délai de rédaction et la livraison. Toutefois, cela signifierait qu'il faudrait abandonner l'indication de l'année comme on l'a fait jusqu'ici et qu'il faudrait adopter une double désignation (1990/91, 1991/92, 1992/93 etc.). Aujourd'hui déjà, il n'est pas rare qu'il faille apporter des compléments et on ne pourra éviter de faire de même à l'avenir. Il vaut toujours mieux qu'une publication paraisse avec du retard plutôt qu'elle ne paraisse pas du tout. Pour l'instant, on ne sait pas encore exactement à quel moment et sous quelle forme ces modifications doivent intervenir. En tout cas, nous nous efforçons de continuer à mettre à la disposition des historiens un instrument en mesure de leur fournir les données dont ils ont besoin pour leurs recherches spécifiques.

7. A ce sujet, on aura avantage à consulter la revue *L'année politique* éditée depuis 25 ans par le Centre de recherche sur la politique suisse de l'Université de Berne ainsi que la *Bibliographie des sciences politiques* publiée dans l'*Annuaire suisse des sciences politiques*.

